

Paris, le 28 avril 2009

**Fonds Francophone d'Initiatives pour la Démocratie, les Droits de l'Homme et la Paix  
(FFIDDHOP)**

4<sup>ème</sup> Appel à propositions du FFIDDHOP (2009)

**Date limite de dépôt des dossiers : 20 juin 2009**

La Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme (DDHDP) de l'OIF lance son 4<sup>ème</sup> appel à propositions pour la soumission de projets susceptibles de bénéficier d'un financement du Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix (FFIDDHOP-Fonds de concours).

Le FFIDDHOP est destiné à soutenir la réalisation de projets de formations ou de publications didactiques dans le domaine de la démocratie, les droits de l'Homme et de la paix, présentés à l'initiative des **organisations de la société civile (OSC) des pays du Sud œuvrant dans l'espace francophone.**

Il se fonde en particulier sur la Déclaration et le Programme d'action annexe de Bamako (novembre 2000) et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation quadriennale de l'Organisation internationale de la Francophonie et du suivi de la Déclaration du XI<sup>ème</sup> sommet de chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie (Bucarest 2006). Dans ce contexte, ce 4<sup>ème</sup> appel est centré sur les propositions visant à la **promotion et à la protection des droits des enfants** qui constituent l'un des engagements prioritaires de la Francophonie confirmé par la résolution prise par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du XII<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie à Québec (17-19 octobre 2008). Ainsi le 4<sup>ème</sup> appel privilégiera en particulier les projets :

- **qui contribueront à développer l'information et la sensibilisation relatives aux instruments internationaux pertinents (la *Convention relative aux droits de l'enfant, les Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant*, la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant)**
- **qui mettront l'accent sur l'exploitation des enfants sous toutes ses formes, notamment la « traite des enfants ».**

Les critères d'admissibilité, la procédure d'examen et de sélection et les modalités de contribution sont définis dans le Guide du proposant. Ils visent à la fois à renforcer et rationaliser l'offre de formation francophone dans les domaines concernés et à garantir la transparence, l'équité et l'impartialité des interventions dans le cadre du Fonds.

La sélection des projets qui recevront une subvention à l'issue de ce 4<sup>ème</sup> appel à propositions interviendra le jeudi 7 juillet 2009. Le Guide du proposant et le formulaire de candidature sont disponibles et téléchargeables sur le site Internet de la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme à l'adresse suivante :

[www.democratie.francophonie.org](http://www.democratie.francophonie.org)

Les candidats au 4<sup>ème</sup> appel à propositions sont conviés à envoyer leurs projets à l'adresse qui suit :

[alassani.tigri@francophonie.org](mailto:alassani.tigri@francophonie.org)